



La Plume des Relais



C'est l'été

C'est l'été.

Trois petits moustiques

M'ont piqué :

Un sur le front,

Un sur le nez,

Et le troisième, au bout du pied !

Trois petits boutons ont poussé :

Un sur le front,

Un sur le nez,

Et le troisième, au bout du pied !

Me voilà tout défiguré !

C'est l'été.

Thérèse BOUDET



Chères Assistantes maternelles,

Au sommaire de cet exemplaire de la
Plume des relais :

- les activités des temps d'éveil
- un point sur les arrêts de travail
- accueil du jeune enfant et canicule
- idée bricolage et coin cuisine
- vos infos

A bientôt ! Bonnes vacances !

Anicée, votre animatrice.

Relais Parents Assistants Maternels Itinérant

CCPL / CCME

anicée-bertinelli@pays-de-lure.fr

06/48/66/94/33

Expo des œuvres réalisées par les enfants pendant les ateliers d'arts plastiques animés par Aurélie Briot (reprise des ateliers en septembre)



INDEMNISATION CPAM POUR ARRÊT MALADIE SIMPLE

En fonction de la durée de l'arrêt maladie, les conditions pour être indemnisé sont différentes.

1/ Arrêt de travail inférieur à 6 mois

Pour bénéficier des indemnités journalières (IJ) il faut :

- avoir travaillé au moins 150 heures sur la période des 3 mois ou 90 jours qui précèdent l'arrêt de travail
- avoir cotisé sur un salaire au moins égal à 1 015 fois le Smic horaire au cours des 6 mois précédant l'arrêt de travail

2/ Arrêt de travail supérieur à 6 mois

Pour bénéficier des indemnités journalières (IJ) il faut :

- à la date de l'arrêt de travail, être affilié à l'Assurance Maladie depuis 12 mois ;
- et, avoir travaillé au moins 600 heures au cours des 12 mois civils ou des 365 jours précédant l'arrêt de travail.

OU

- à la date de l'arrêt de travail, être affilié à l'Assurance Maladie depuis 12 mois
- et, avoir cotisé sur un salaire au moins égal à 2 030 fois le montant du Smic horaire au cours des 12 mois précédant l'arrêt de travail.

Base de calcul

L'indemnité journalière est égale à 50 % du salaire journalier de base. Celui-ci est calculée sur la moyenne des salaires bruts des 3 derniers mois précédant l'arrêt de travail.

Délai de carence : 3 jours

Soumis à prélèvements CSG/CRDS

Imposable sauf affection longue durée(ALD) / retenue à la source selon taux de prélèvement

INDEMNISATION POUR ACCIDENT DU TRAVAIL OU MALADIE PROFESSIONNELLE

L'indemnité journalière est calculée à partir du salaire brut du mois précédant l'arrêt de travail. (Salaire brut divisé par 30,42)

- Pendant les 28 premiers jours suivant l'arrêt de travail : l'indemnité journalière est égale à 60 % du salaire journalier de base
- À partir du 29e jour d'arrêt de travail : l'indemnité journalière est de 80 % du journalier de base

Pas de carence

Soumis à prélèvements CSG/CRDS

Soumis à l'impôt à hauteur de 50 % (retenue à la source selon taux de prélèvement)

Lorsque vous êtes en arrêt de travail, vous avez 48h pour le présenter à vos employeurs. Ceux ci doivent remplir une attestation de salaire disponible sur ameli.fr et la transmettre à la CPAM du département (et à l'Ircem si l'arrêt est de plus de 8 jours).

PLAN CANICULE

Accueil de jeunes enfants

INTRODUCTION La chaleur expose les nourrissons et les jeunes enfants au coup de chaleur et au risque de déshydratation rapide : ils sont plus sensibles à ces risques du fait de leur jeune âge (thermorégulation moins efficace, part d'eau dans leur poids corporel plus important que celui de l'adulte) ; par ailleurs, ils ne peuvent accéder sans aide extérieure à des apports hydriques adaptés.

AVANT L'ETE

Architecture et matériel

- vérifier le fonctionnement des stores, des volets, du système de rafraîchissement ou de climatisation ou en prévoir l'installation,
- disposer d'au moins un thermomètre par salle,
- voir si un aménagement spécifique dans une pièce plus fraîche est envisageable,
- étudier les possibilités de limiter les entrées de chaleur dans les salles,
- s'assurer du bon fonctionnement du réfrigérateur et du congélateur (glaçons).

Organisation et fonctionnement

- sensibiliser les professionnels au contact des jeunes enfants aux risques encourus lors d'un épisode de chaleur, au repérage des troubles pouvant survenir, aux mesures de prévention et de signalement à mettre en oeuvre,
- vérifier la possibilité de faire des courants d'air sans risque de nuisance pour l'enfant,
- veiller aux conditions de stockage des aliments.

PENDANT UNE VAGUE DE CHALEUR

Organisation, fonctionnement et matériel

- protéger les façades, fenêtres exposées au soleil : fermer les volets, stores, rendre les surfaces opaques ou réfléchissantes (coller éventuellement des couvertures de survie),
- fermer les volets et les rideaux des façades les plus exposées au soleil durant toute la journée
- maintenir les fenêtres fermées si la température extérieure est supérieure à la température intérieure,
- vérifier la température des pièces et avoir une solution de repli dans un endroit plus frais,
- durant la soirée, provoquer des courants d'air quand la température à l'extérieur est plus basse qu'à l'intérieur du lieu de vie,

Conseils individuels

- se protéger
- à l'intérieur, ne pas hésiter à laisser les bébés en simple couche, particulièrement pendant le sommeil, et les jeunes enfants en sous-vêtements (sans les recouvrir d'un drap ou d'une couverture),
- éviter de sortir à l'extérieur pendant les pics de chaleur, particulièrement s'il s'agit d'un nourrisson,
- en cas de sortie, les vêtir légèrement en préférant des vêtements amples, légers, de couleur claire, couvrant les parties exposées de la peau, sans oublier un chapeau, utiliser abondamment de la crème solaire (indice de protection élevé),
- ne pas laisser un enfant dans un véhicule fermé.
- se rafraîchir
- privilégier les espaces rafraîchis (idéalement 5°C en dessous de la température ambiante) ou en permanence ombragés et frais (pas sous des verrières),
- proposer des bains fréquents dans la journée (avec une eau à 1 ou 2°C en dessous de la température corporelle),
- les ventilateurs n'augmentent le rafraîchissement que si la peau est humidifiée.
- boire et manger
- faire boire de l'eau régulièrement aux jeunes enfants en plus du régime alimentaire habituel et même en l'absence de demande, en les aidant à boire,
- veiller à la qualité de l'alimentation (chaîne du froid)

PARTICULARITES

Pour les enfants atteints de maladie chronique (asthme, mucoviscidose, drépanocytose, maladies rénales et cardiaques chroniques...), appliquer les recommandations spécifiques prévues en cas de fortes chaleurs.

SIGNES D'ALERTE

Les premiers signes du coup de chaleur associent :

- une fièvre,
- une pâleur,
- une somnolence ou une agitation inhabituelle,
- une soif intense avec une perte de poids.

Il faut :

- mettre l'enfant dans une pièce fraîche,
- lui donner immédiatement et régulièrement à boire,
- faire baisser la fièvre par un bain 1 ou 2°C au-dessous de la température corporelle.

SIGNES DE GRAVITE

- troubles de la conscience,
- refus ou impossibilité de boire,
- couleur anormale de la peau,
- fièvre supérieure à 40°C.

Il faut appeler immédiatement le SAMU en composant le 15.

Projet d'été : Fresque sous marine

Pendant les vacances d'été des enfants pourquoi ne pas leur proposer un projet commun aux petits et aux grands ; une fresque sous marine avec plein de personnages et animaux différents, les plus grands auront surement plein d'idées !





Wrap au thon, œuf dur et mayonnaise

Ingrédients

4 tortillas de blé
125 g de thon au naturel en conserve
2 oeufs durs
6 c. à soupe de mayonnaise
le jus d'un citron
1 tomate
1/2 concombre
quelques feuilles de laitue
sel, poivre

Préparation

ÉTAPE 1 Nettoyez et essorez les feuilles de salade.

ÉTAPE 2 Nettoyez, retirez le pédoncule et coupez la tomate en petits cubes.

ÉTAPE 3 Nettoyez et coupez le concombre en dés.

ÉTAPE 4 Égouttez et émiettez le thon.

ÉTAPE 5 Émiettez les oeufs durs.

ÉTAPE 6 Mélangez la mayonnaise, le jus de citron, du sel et du poivre dans un saladier.

ÉTAPE 7 Ajoutez le thon et les oeufs durs et mélangez bien.

ÉTAPE 8 Placez les feuilles de salade puis les morceaux de tomate et de concombre au centre des tortillas de blé, sur toute la longueur.

ÉTAPE 9 Recouvrez le dessus avec la préparation à la mayonnaise.

ÉTAPE 10 Roulez les tortillas sur elle-mêmes, en serrant bien, pour former les wraps.



Compote de banane

Ingrédients

1 banane bien mûre
1 c. à soupe de jus de citron
le jus d'1/2 orange
1 c. à soupe de miel
1 noisette de beurre

Préparation

ÉTAPE 1 Epluchez la banane et coupez-la en fines rondelles puis citronnez.

ÉTAPE 2 Faites-les revenir au beurre. Ajoutez jus d'orange et miel. Remuez pendant 10 min. Ecrasez à la fourchette et répartissez la compote dans des ramequins.

ÉTAPE 3 Laissez refroidir à température ambiante.

ÉTAPE 4 Conservez au frais jusqu'au service.

Planning du RPAM itinérant :

Mercredi de 9h15 à 11h15 : temps d'éveil au Pôle périscolaire de Melisey.

Mercredi de 13h à 16h30 : permanence administrative au Pôle périscolaire de Melisey

Vendredi de 9h à 11h : temps d'éveil au Pôle périscolaire de Servance

Vendredi après midi: permanence administrative en mairie de Fresse (semaines impaires) 13h30/16h30 ou au siège de la CCME à Melisey (semaines paires) 13h/16h

FERMETURE DU SERVICE

Du 29 juillet au 16 août

Rentrée des temps d'éveil le mercredi 4 septembre
Rentrée des permanences administratives le mercredi 21 août

Au programme cet été :

- Ateliers d'éveil psychomoteur animés par Florence
Le mardi 9 juillet au pôle éducatif de La Côte de 14h à 16h
Les jeudis 11 et 18 juillet salle culturelle d'Amblans de 9h à 11h
Le mardi 16 juillet à la Saline de 10h à 11h et 16 juillet Au pôle éducatif de La Côte
- Sortie d'été à la base nautique de la Saline à Lure
Le mercredi 17 juillet (repas tiré du sac) de 9h à 15h
- Eveil musical à la Saline animé par Fred
Le vendredi 19 juillet de 10h à 11h suivi d'un pique nique